



Le Conseil municipal
et l'Exécutif de la
COMMUNE DE GY

ont le regret de faire part du
décès de

**Monsieur
Louis CORNUT**

*père de Monsieur
Antoine Cornut, Maire*

Ils présentent à sa famille leurs
plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.